

Modalités de réception d'une demande de changement d'établissement

Les élèves sont affectés dans le collège du secteur en fonction du domicile des parents.

Toute demande de changement d'affectation sollicité sera étudiée dans l'ordre de priorité des motifs énumérés ci-dessous **et dans la limite des places disponibles de l'établissement demandé.**

La famille sollicitant un changement d'affectation pour un établissement du département ou hors département doit remplir le formulaire de demande de changement d'établissement qu'il remettra au directeur de l'école fréquentée ou au principal du collège fréquenté par l'élève en joignant les pièces justificatives nécessaires à l'étude du dossier et une enveloppe timbrée libellée à son adresse.

Motivation et pièces nécessaires à l'examen de la demande

Motifs invoqués	Pièces justificatives obligatoires
1) Elève souffrant d'un handicap	Certificat du médecin traitant et avis du médecin scolaire ou notification de la MDPH
2) Elève nécessitant une prise en charge médicale à proximité de l'établissement	Certificat du médecin traitant et avis du médecin scolaire.
3) Boursier sur critère social	Joindre la notification d'attribution de bourse ou l'avis d'imposition de l'année N-2 ou N-1 pour ceux qui ne disposent pas d'une notification de bourse.
4) Parcours scolaire particulier	CHAM : attestation de demande d'admission au conservatoire accueillant les CHAM Section sportive : Prendre contact avec l'établissement souhaité afin de connaître les modalités d'inscription et de test d'aptitude. L'établissement, le cas échéant, enverra à l'inspection académique les résultats du test.
5) Regroupement de fratrie	Certificat de scolarité du ou des frères et sœurs scolarisés dans le collège sollicité en classe de 6 ^e , 5 ^e , ou 4 ^e au titre de la présente année scolaire
6) Elève résidant à proximité de l'établissement sollicité	Document retraçant l'itinéraire entre le domicile et l'établissement sollicité, le kilométrage et la durée du trajet en transport en commun.